

# LE MAG'



**ÉCONOMIE**  
Les aides et les projets ZAE

**ENVIRONNEMENT**  
Les investissements

**LES PROJETS**  
La rénovation de la piscine





- Collecte, valorisation et traitement des déchets ménagers et industriels
- Location de bennes de 10 à 35 m<sup>3</sup> et de compacteurs
- Location et vente de bacs roulants



**afaq**  
ISO 9001  
Qualité  
AFNOR CERTIFICATION

**Centre de tri / transfert COVED**  
Lieu-dit Le Marlet - RN86  
07340 SERRIERES  
**04 75 67 58 92**

www.vosdechets.com

**DELAUZUN SOVIRI**  
Acteur pour l'environnement !

**PRESTATAIRE DE SERVICES POUR TOUS VOS TYPES DE DÉCHETS**

- une implantation régionale
- une réactivité
- des filières de traitement adaptées
- une valorisation à 100%

*Contactez-nous*  
**DELAUZUN SOVIRI**  
Zone Industrielle le Verenay - 69420 AMPUIS  
Tél: 04.74.85.94.86  
@ : axmoro@delauzun.com

## SOMMAIRE

<b>Actualités</b> Le projet de rénovation de la piscine	4
<b>Projets</b> Les travaux de la crèche à Vérin	6
<b>Économie</b> Les aides, les ateliers, les ZAE	8
<b>Maison France services</b> Les services, les permanences	14
<b>Projet intergénérationnel</b> Part'âge dans tes villages	17
<b>Tourisme</b> La base de loisirs, la ViaRhôna	18
<b>Aménagement du territoire</b> La charte du Pilat	19
<b>Environnement</b> Le tri des déchets, l'eau	20
<b>Culture</b> Les animations du centre culturel	26



**Magazine d'information de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien**  
9 rue des Prairies | 42410 PÉLUSSIN  
Tél. 04 74 87 30 13  
ccpr@pilatrhodanien.fr  
www.pilatrhodanien.fr

N° 15 | janvier 2024 - N° ISSN : 2552-6103

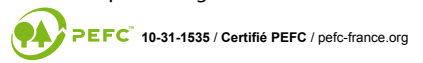
**Direction publication** : Serge RAULT  
et les membres de la commission communication

**Rédaction** : CCPR / commission communication

**Conception** : CCPR (Armelle Ghibaudo)

**Crédits photos** © : Creaviz (page de couverture) - CCPR - Pixabay, Pexels, Freepick.

**Impression** : imprimerie Graphéos Bourg-Argental  
Imprimé sur du papier certifié PEFC  
(Pan European Forest Council)  
pour une gestion durable des forêts



**Serge RAULT**  
Président de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

La révision de la charte du Parc Naturel Régional (PNR) du Pilat aura constitué un véritable fil rouge de l'action communautaire au cours de ces derniers mois.

Le vote unanime du comité syndical du Parc, le 20 décembre dernier, a permis de valider, après une démarche de concertation exemplaire, la première version d'un projet de territoire soucieux de répondre aux défis climatiques et à la protection environnementale tout en encourageant le lien social et la vitalité économique.

La route est encore longue d'ici à la décision d'approbation de la charte espérée pour 2026 mais une étape essentielle est franchie et réussie.

Les grands principes de la charte du PNR sont déjà au cœur des politiques de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, cependant il est clair que nous devons les mettre encore plus en œuvre dans les prochaines années si nous voulons faire face aux enjeux de demain.

Les thématiques concernées sont nombreuses et parmi elles la préservation de la ressource en eau, bien commun, constitue une problématique majeure. Des travaux importants sont certes engagés pour sécuriser l'alimentation en eau et réduire les pertes de réseau (protection des puits de captage de Jassoux, nouvelle conduite de transfert de Jassoux à Chuyer...), mais un effort collectif conséquent devra être consenti pour atteindre l'objectif de la charte d'une réduction d'un tiers de nos consommations d'eau potable d'ici 2041. L'instauration d'une tarification progressive du prix de l'eau dès 2024 s'inscrit dans cette démarche de sobriété de consommation.

Nos comportements vis-à-vis de l'eau doivent évoluer à l'image de ce qui a pu être fait pour la gestion des déchets par une politique du tri de plus en plus exigeante, performante, certes coûteuse mais indispensable à la protection de nos ressources.

Les défis à relever sont nombreux ; ils ont aussi le mérite de nous faire avancer, de nous amener à bâtir des projets meilleurs, plus structurants, plus exigeants.

La cuisine centrale de la SPL est en capacité de garantir la qualité alimentaire de la restauration scolaire de tout notre territoire ; la future zone d'activités économiques de l'Aucize sera exemplaire en termes de qualité environnementale et sobriété énergétique ; le projet de rénovation de la piscine de Péluussin, lieu d'enseignement et de loisirs, se concrétise avec le choix d'un projet architectural mettant au premier plan une gestion sobre et raisonnée de l'eau et de l'énergie tout en s'inscrivant dans l'enveloppe budgétaire prévisionnelle ; la faisabilité de la seconde salle de cinéma se confirme.

Nous avons la chance de vivre dans un beau territoire, bien vivant, riche de ses ressources naturelles et de ses activités humaines. Au nom des élus et du personnel communautaire, je vous assure de notre engagement d'œuvrer au mieux de nos possibilités pour le Pilat Rhodanien et je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2024.



## La piscine

### Le projet de rénovation avance



Maquette du projet (image Creaviz) : vue de l'entrée (côté stade)

Le 2 mars 2023, le conseil communautaire approuvait la définition du programme et le lancement du concours d'architecte.

14 équipes de maîtrise d'oeuvre ont déposé leur candidature et 3 ont été admises à déposer une offre.

A la suite d'une longue procédure administrative, le conseil communautaire du 26 octobre 2023 a retenu le groupement lyonnais Lipstick Xanadu architectes, mandataire, composé du bureau d'études pluridisciplinaire Reciprok (économie), du bureau d'études Terre Éco (qualité environnementale du bâti). Le projet synthétisé ci-après a été retenu.

- › Le nouveau bâtiment sera en forme de « L », afin de protéger des vents du nord.
- › Le bassin sera en inox. Avec ce matériau, on peut imaginer une durabilité jusqu'à 50 ans. La profondeur actuellement de 3,50 à 1,20 mètres sera ramenée de 1,80 à 1,20 mètres. Ceci permettra des économies d'eau, d'énergie et de produit de traitement.
- › La mise à l'eau pourra se faire à l'abri par mauvais temps, par le biais d'une baie vitrée rétractable et d'un escalier abrité.
- › L'équipement disposera d'une aire de jeux d'eau pour enfants ainsi qu'un snack.

- › L'eau du bassin sera chauffée par une chaufferie bois située au niveau N-1.
- › Le bâtiment sera en toiture végétalisée pour partie et accueillera des panneaux photovoltaïques.
- › Une rampe d'accès-gradins permettra l'entrée pour les personnes à mobilité réduite et créera un espace de convivialité.
- › Les espaces verts seront plus importants grâce à la mise à disposition du triangle enherbé, situé au nord, par la mairie de Pélussin. Un passage piéton sera maintenu pour relier la rue des Prairies et le complexe sportif.
- › Les eaux de pluie seront récupérées. Les calories des eaux usées (douches, bassin) le seront, elles aussi.
- › Le coût de l'opération est estimé à 4 200 000 € HT (mission de l'architecte et études comprises), montant respectant l'enveloppe budgétaire prévisionnelle.

Pour pouvoir faire votre premier plongeon, il faudra attendre l'été 2027 (on l'espère).



Maquette du projet (image Creaviz) : l'aménagement du bassin



Maquette du projet (image Creaviz) : vue d'ensemble

Le planning est le suivant :

- › 2024 : études.
- › 1<sup>er</sup> semestre 2025 : procédures administratives (marchés publics et autorisations d'urbanisme).
- › 2025 / 2026 : travaux.
- › 2027 : ouverture.



## La crèche de Vérin en rénovation



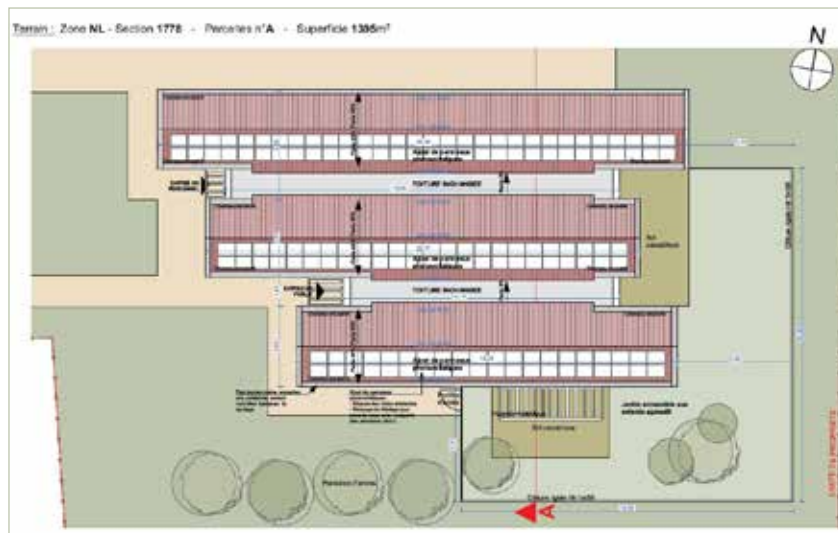
Photo bâtiments existants

Maquette du projet (EAD architectes à Salaise-sur-Sanne)

Il a été constaté plusieurs désordres pour lesquels des actions en justice ont été intentées.

Depuis la communauté de communes a partiellement été indemnisée des préjudices (montant de l'indemnisation des assurances : 127 237 €) et un important programme de travaux doit être lancé, pour la rénovation et l'amélioration de la crèche.

Les travaux démarreront en février et se termineront en août. Durant ce temps, les enfants seront accueillis au Relais Petite Enfance de la Maison France services du Pilat Rhodanien.



### LES TRAVAUX PRÉVISIONNELS

- Reprise du bardage complet de la structure.
- Reprise de sols et des peintures.
- Changement des menuiseries extérieures.
- Ajout d'un isolant thermique par l'extérieur.
- Pose de panneaux photovoltaïques.
- Extension de la salle d'éveil en lieu et place de la terrasse couverte existante.
- Agrandissement de l'espace extérieur et végétalisation.
- Création d'une ouverture en façade pour la lingerie.
- Traitement acoustique des locaux.

### Plan de financement :

Dépenses	Montants HT
Travaux	305 000 €
Maîtrise d'œuvre et contrôles	50 000 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>355 000 €</b>

Financement	Montants HT	Répart.
État (DSIL RT 2021)	64 000 €	18 %
CAF - FPT 2022	43 000 €	12 %
Département	219 000 €	62 %
CCPR	29 000 €	8 %
<b>TOTAL HT</b>	<b>355 000 €</b>	<b>100 %</b>

## Très Haut Débit

### La liste des opérateurs sur le territoire

Les travaux de raccordement pour le Très Haut Débit sont terminés depuis 2020 sur le Pilat Rhodanien. Le raccordement reste gratuit jusqu'en 2025.

Si vous n'êtes pas encore raccordé, vous pouvez demander l'installation de votre prise en vous connectant sur le site [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr) « espace raccordement ». Si votre habitation ne possède pas la « pastille bleue » qui apparaît sur la carte quand vous vous connectez, n'hésitez pas à remplir le formulaire « rajout de point prises ».

En faisant installer votre prise spéciale par une entreprise mandatée par THD42, vous êtes assuré de la qualité du travail réalisé. Ces prestataires locaux ont été sélectionnés et sont contrôlés.

Une fois la prise installée, vous pouvez contacter le fournisseur d'accès internet de votre choix pour vous abonner. Le réseau THD42 est adapté pour recevoir tous les types de forfaits.

➤ Si vous êtes raccordé et que vous souhaitez un abonnement,

vous trouverez, ci-dessous, la liste des opérateurs sur le territoire et leurs coordonnées pour les contacter directement.

➤ Si vous n'êtes pas raccordé, mais identifié comme éligible, vous pouvez demander votre raccordement :

- [www.thd42.fr/raccordement](http://www.thd42.fr/raccordement)
- ou appeler le : 0 810 14 00 42

**Attention le raccordement est gratuit jusqu'en 2025.**

➤ Si vous n'êtes pas éligible au THD42, vous pouvez vous faire recenser si cela n'est pas déjà fait, auprès de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien au :

- 04 74 87 30 13 ou
- [ccpr@pilatrhodanien.fr](mailto:ccpr@pilatrhodanien.fr)

➤ Si vous êtes abonné et rencontrez des problèmes de débit ou de coupure, vous devez contacter directement votre opérateur Internet.

➤ Si le problème est autre, vous pouvez contacter la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien au :

- 04 74 87 30 13 ou
- [ccpr@pilatrhodanien.fr](mailto:ccpr@pilatrhodanien.fr)

### Les fournisseurs d'accès internet présents sur le réseau public THD42

30 juin 2022

**.nordnet.**  
☎ 3420

**ozone**  
créateur de connexions pour tous  
☎ 0 973 01 1000

**K-net**  
☎ 09 72 350 350

**VIDEOFUTUR**  
à Vous la Fibre  
☎ 09 70 252 627

**bouygues**  
☎ 3106

**Coriolis Telecom**  
☎ 0 969 32 10 40

**SFR**  
altice  
☎ 1099

**orange**  
☎ 3900

**free**  
☎ 1033

**WE ACCESS GROUP**  
☎ 09 70 26 14 00

**ILLYSE**

✉ [contact@illyse.org](mailto:contact@illyse.org)

Le réseau THD42, co-financé et construit par le SIEL-Territoire d'énergie Loire est ouvert à tous les fournisseurs d'accès internet (FAI). Ils proposent des abonnements auprès des particuliers et des professionnels. La société THD42 Exploitation est chargée par le SIEL-Territoire d'énergie Loire de commercialiser ce réseau public auprès des FAI et notamment ceux dont le logo ne peut être affiché ici et dont les solutions sont adaptées aux collectivités et entreprises (FTTH Pro par exemple). Ces opérateurs sont référencés sur ce site :

<https://www.axione.com/amenageur-numerique-des-territoires/offres-reseaux/operateurs-clients/>

Attention, le calendrier d'arrivée sur chaque commune est du ressort de chaque Fournisseur d'Accès Internet (FAI). Il se peut donc qu'un FAI vous indique que vous n'êtes pas encore éligible à ses offres, ce qui ne remet pas en cause votre éligibilité réelle à la fibre. Dans ce cas, vous pouvez donc contacter un autre FAI ou attendre la venue effective du FAI de votre choix.



## Les aides au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat

Afin de soutenir les entreprises commerciales et artisanales du territoire, la communauté de communes attribue des aides à l'investissement. Les trois commerces ci-dessous ont pu bénéficier d'un co-financement, à hauteur de 20 % des dépenses éligibles par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 10 % par la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

### La Maison de l'Atelier Motocycles Vente et réparation de motos et 2 roues à Saint-Michel-sur-Rhône



L'été 2023, M. Adrien MEZINO s'est installé sur la ZAE des Bretteaux à Saint-Michel-sur-Rhône. Il s'est équipé de matériel pour pouvoir réparer et entretenir

des motos et autres cycles 2 roues. Il propose également la vente de motos neuves, d'occasion et d'accessoires. Le local comprend une partie showroom permettant d'accueillir des événements et d'exposer des motos. L'atelier compte actuellement un effectif de 3 personnes.

Soutien financier de la CCPR : 1 253 €.

### le Convi'Vial, restaurant à Chuyer



Les Cuistots VIAL ouvrent leur restaurant le Convi'Vial. L'établissement offre plusieurs services dans une ambiance familiale : restauration,

épicerie, traiteur avec de la vente à emporter et portage de repas à domicile dans les communes du Pilat Rhodanien et pour le centre de loisirs à Maclas.

Les restaurateurs ont souhaité développer leur offre de service pour le portage de repas par l'achat d'un véhicule professionnel et équipé.

Soutien financier de la CCPR : 3 135 €.

### La boutique BambinO'ccaz, Jeux, jouets et vêtements enfants de seconde vie à Pélussin

Jonathan BRUNET

a imaginé ce concept pour revaloriser et permettre la réutilisation des jouets et vêtements de 0 à 12 ans. Les vêtements, accessoires et jeux sont minutieusement sélectionnés avant de trouver une seconde vie dans la boutique située au 20 rue Antoine Eyraud à Pélussin. Des ateliers jeux sont également proposés le mardi soir au sein de l'établissement.

Soutien financier de la CCPR : 1 236,31 €.



### MODALITÉS

L'aide au développement est ouverte aux entreprises commerciales et artisanales en phase de création, de reprise ou de développement, dont le siège est domicilié sur une des communes de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

Cette subvention est encadrée par un règlement qui précise les dépenses éligibles, les montants et les modalités d'attribution. Elle est réservée aux entreprises dont l'effectif est inférieur à 10 salariés et avec un chiffre d'affaires annuel < 1M€. Le dossier est construit selon les devis transmis, les dépenses ne doivent pas être encore engagées.

*Pour vérifier votre éligibilité ou pour être accompagné, contactez-nous.*



Lucie MENETRIEUX  
lucie.menetrieux@pilatrhodanien.fr  
Tél. 04 74 56 75 60  
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin  
www.pilatrhodanien.fr  
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT

## Entreprendre dans le Pilat Rhodanien au service des entreprises du territoire

### BILAN CCI BUSINESS

Le lundi 6 novembre, à la Brasserie du Pilat à Saint-Julien-Molin-Molette,

s'est tenue une rencontre d'affaires, en partenariat avec la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne et la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

L'objectif de ce « Business Meeting » était de permettre aux entrepreneurs du territoire de découvrir le savoir-faire des autres entreprises et d'échanger entre professionnels. Ils sont venus « pitcher » pour élargir leur réseau et nouer de nouvelles relations d'affaires près de chez eux.

Une belle synergie autour des tables rondes grâce à la trentaine d'entreprises présentes ; la soirée s'est clôturée autour d'une dégustation de produits de nos territoires respectifs.



Rencontre à la Brasserie du Pilat à St-Julien-Molin-Molette

### FORUM DE LA CRÉATION

Le rendez-vous des porteurs de projet et des jeunes entreprises !

La Maison France Services organisait son 2<sup>ème</sup> Forum de la création d'entreprise le mardi 14 novembre 2023. Ce rendez-vous a été l'occasion, pour toute personne souhaitant entreprendre (salariés, demandeurs d'emploi, étudiants, créateurs repreneurs, chefs d'entreprise installés depuis moins de trois ans), de rencontrer, en un seul lieu, les interlocuteurs qui concourent à la réussite d'un projet.

C'est donc une quinzaine de partenaires de la création d'activités qui se sont mobilisés toute la journée en 4 pôles :

- De l'idée au projet ;
- Les aides et le financement.
- Les volets juridique, fiscal, social et les formalités.
- L'accompagnement numérique.

L'objectif est de favoriser le développement économique du territoire, d'encourager la création de nouvelles activités pérennes, de stimuler l'esprit d'entreprise et de mobiliser les talents locaux, sources de richesses et d'emplois.



Forum à la Maison France services à Pélussin

Tout porteur d'une idée de création ou de reprise d'entreprise est ici accueilli, écouté, orienté, puis accompagné de manière personnalisée s'il le souhaite.

25 participants – 17 partenaires



Maison France services  
Tél. 04 74 56 75 60  
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin  
mds@pilatrhodanien.fr  
www.pilatrhodanien.fr  
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT



## Entreprendre dans le Pilat Rhodanien au service des entreprises du territoire

La Maison France services vous accompagne dans votre parcours et :

- vous **informe** lors des matinales de la création (1 fois / 2 mois) et lors des permanences mensuelles juridiques ou de conseil en évolution professionnelle (sur inscription) à la Maison France services ;
- vous aide à **financer** votre projet et / ou à constituer votre dossier auprès des différents partenaires : Initiative Vallée du Rhône, Association pour le Droit à l'Initiative Économique, la Région AURA, les clubs d'investisseurs (Les Cigales de la Serine) ;
- vous aide à **construire** votre projet avec le soutien des chambres consulaires, Pôle emploi, des experts comptables, la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (permanences dans nos locaux) ;
- vous **accompagne** dans votre recherche de bureau, terrain ou local ;
- vous **propose** des @ateliers Boîte à outils, tous les jeudis matins, pour partager et développer votre réseau.



### La nouvelle programmation

ÉVÈNEMENTS	<b>JEUDI</b> 11 janvier 2024 <b>9h / 11h</b> <b>PETIT DÉJ' GALETTE</b> <b>RÉSEAUTAGE</b> Rencontre conviviale entre porteurs de projets et entrepreneurs Animation : @telier du Pilat Rhodanien	<b>MARDI</b> 30 janvier 2024 <b>9h / 12h</b> <b>MATINALE DE LA CRÉATION</b> Atelier pour les futurs créateurs d'entreprises : tout savoir avant de se lancer Animation : ADIE, Maison France Services, Pôle emploi, expert comptable	<b>MARDI</b> 14 et 15 février 2024 <b>14h / 17h</b> <b>RALLYE DES ENTREPRISES</b> Atelier pour les futurs créateurs d'entreprises Animation : MIFE, Maison France Services	
	<b>JEUDI</b> 18 janvier 2024 <b>9h / 17h</b> <b>JE CONSTRUIS MON CALENDRIER ÉDITORIAL</b> Anticipez votre communication digitale et créez votre outil personnalisé. Animation : @telier du Pilat Rhodanien	<b>JEUDI</b> 25 janvier 2024 <b>9h / 12h</b> <b>JE CONSTRUIS MON TABLEUR</b> Réaliser une comptabilité permet de gérer son activité en y apportant une vision globale. Animation : @telier du Pilat Rhodanien	<b>CONTACT</b> Lucie MENETRIEUX lucie.menetrieux@pilatrhodanien.fr <b>Tél. 04 74 56 75 60</b> 7 rue des Prairies - 42410 Pélussin www.pilatrhodanien.fr www.facebook.com/mdspilatrhodanien	

Inscription par mail : [atelier@pilatrhodanien.fr](mailto:atelier@pilatrhodanien.fr) ou sur [https://bit.ly/BAO\\_2022\\_2023](https://bit.ly/BAO_2022_2023)

### RALLYE DES ENTREPRISES CRÉÉES

Nous renouvelons une action innovante en lien avec la création d'entreprise : "Le Rallye des entreprises créées" une co-organisation avec la Mife Loire Sud et la Maison France Services du Pilat Rhodanien.

- Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ?
- Vous souhaitez devenir entrepreneur ?
- Alors participez au Rallye des entreprises créées !

Sur 2 jours (2 demi-journées de visites et de témoignages)

☐ les 14 et 15 février 2024 après-midi.

- Partez à la rencontre de créateurs du territoire du Pilat Rhodanien qui ont franchi le cap de l'entrepreneuriat.
- Écoutez les témoignages et les parcours de ceux qui, comme vous, étaient porteurs de projets et sont aujourd'hui lancés.
- Bénéficiez de conseils et d'outils d'accompagnements.



Visite de la Maison Marguerite (Le clos des ruisseaux à Roisey)

Pour y participer : inscrivez-vous à la réunion d'information collective qui se tiendra le 1<sup>er</sup> février 2024 de 14h à 15h30 à la Maison France Services du Pilat Rhodanien (attention places limitées pour les visites d'entreprises).

Par mail à : [mds@pilatrhodanien.fr](mailto:mds@pilatrhodanien.fr) ou par téléphone au 04 74 56 75 60.

### La Zone d'activités Économiques de La Bascule à Saint-Pierre-de-Boeuf



#### Nouvelle phase de travaux d'aménagement

L'entreprise Borne TP a réalisé les travaux de voirie (réseaux, bordures et enrobés). Les clôtures et le portail sont installés par l'entreprise Clossur. La sélection et l'implantation des végétaux sont confiées à l'entreprise Pilat Espaces Verts, installée sur la Zone d'Activités Économiques de la Bascule.

A compter du début d'année 2024, les stationnements dans la zone seront réglementés par une fermeture du portail la nuit et le dimanche.

La prochaine étape résidera dans l'aménagement des terrains disponibles à l'entrée de la zone et de parcelles attenantes en cours d'acquisition.

Le coût des travaux s'élève à 171 255 € HT.



## ZAE L'Aucize à Bessey

### Lancement de la commercialisation



Périmètre de l'opération :  
29 992 m<sup>2</sup>

Lots commercialisés :  
19 765 m<sup>2</sup>

Espaces verts communs :  
7 955 m<sup>2</sup>

Voiries et stationnements :  
2 272 m<sup>2</sup>

La CCPR lance son programme de réalisation d'une nouvelle Zone d'Activités Économiques sur le secteur de l'Aucize à Bessey.

Il s'agit d'aménager 19 765 m<sup>2</sup> commercialisables dédiés aux activités d'artisanats et d'industries (sont exclus les locaux dont la destination principale est un commerce, showroom, bureau).

Les marchés de travaux pour l'aménagement de la zone ont été attribués. Le terrassement et les réseaux humides seront réalisés par l'entreprise MONTAGNIER TP, la voirie par BUFFIN TP et les espaces verts par GENEVRAY.

La réception de chantier est prévue pour fin avril 2024. La communauté de communes procède donc maintenant à la commercialisation des parcelles.

Le prix de vente de la parcelle viabilisée est de 30 € HT / m<sup>2</sup>.

**Les entreprises ayant un projet d'implantation sur cette zone sont invitées à manifester leur intérêt en fournissant une note récapitulative sur l'entrepreneur et le projet avec un plan d'implantation.**



### Une zone économique respectueuse de l'environnement.

La communauté de communes s'engage dans cette démarche environnementale et s'est faite accompagner par un écologue, M. Vincent GAGET, afin que le projet intègre plusieurs actions en faveur de la biodiversité :

- › les murets en pierres sèches seront conservés ;
- › une mare sera créée, au nord-est de la zone, afin de concentrer la biodiversité ;
- › les espaces envahis par la renouée du Japon seront traités ;
- › les espaces verts seront composés de plantations d'essences locales ;
- › un passage sous la voirie RD 67 sera réalisé pour protéger le corridor écologique ;
- › Il ne sera pas installé d'éclairage public afin de limiter la pollution lumineuse.

Un cahier des charges pour la construction, à destination des acquéreurs sera à respecter :

- › le passage de la petite faune sera rendu possible grâce à l'installation de clôtures intérieures surélevées ;
- › les travaux seront réalisés après la période de reproduction des espèces ;
- › Tous les toits des bâtiments devront être construits en shed et équipés de panneaux photovoltaïques.



Lucie MENETRIEUX  
lucie.menetrieux@pilatrhodanien.fr  
**Tél. 04 74 56 75 60**  
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin  
www.pilatrhodanien.fr  
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

## Vente des bâtiments

### situés à l'Eau qui bruit à Pélussin



Vous avez pu le lire dans nos précédents articles, la nouvelle cuisine centrale est maintenant en service depuis l'été 2023.

Les anciens locaux, situés sur le hameau de l'Eau Qui Bruit à Pélussin, sont mis en vente au prix de 230 000 € (frais d'agence à la charge de la CCPR).

Fort potentiel pour ce bâtiment avec de gros travaux à prévoir.

### CONTACT

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les agences immobilières :

- › API : Chiara CAPUANO, au 06 83 27 87 10 ou par courriel : chiara.capuano@api-vente.fr
- › FIMM : Frédérique SAUZET, au 06 20 74 42 40 ou par courriel : info@agencefimm.com
- › IAD : Cécile CHAMPAILLER, au 06 71 20 90 79 ou par courriel : cecile.champaille@iadfrance.fr







## Les ateliers numériques

### La nouvelle programmation

LES ATELIERS CAF

Dans le cadre de son partenariat avec la Caf de la Loire et dans l'optique de l'inclusion numérique pour tous, la Maison France services va proposer plusieurs ateliers numériques thématiques accessibles à toute personne de moins de 55 ans.

- ☐ **Mercredi 17 janvier à 17h30** « Les écrans en famille » : rencontre parents et enfants pour échanger autour des bons usages des écrans.
- ☐ **Dès le 23 janvier**, mini parcours d'ateliers numériques. Quatre ateliers (à raison d'un atelier par semaine) pour vous sentir plus à l'aise avec votre ordinateur.

**Inscriptions et informations au 04 74 56 75 60 ou par mail à atelier@pilatrhodanien.fr**

LA PERMANENCE NUMÉRIQUE

Afin de vous accompagner dans l'usage du numérique au quotidien, la CCPR met en place un dispositif de permanences itinérantes en mairie assuré par la Conseillère numérique France Services du territoire.

Vous pouvez bénéficier d'un rendez-vous individuel pour être accompagné et gagner en autonomie sur vos outils digitaux (emails, réseaux sociaux, vie administrative, logiciels...).

#### Comment procéder :

- ☛ Contactez la mairie de votre commune pour manifester votre besoin. La Conseillère numérique France services vous proposera un RDV individuel (permanence le vendredi matin de 9h à 12h). Profitez de votre rendez-vous gratuit pour gagner en compétences.

#### Votre demande ne peut attendre ?

- ☛ Contactez l'un des trois lieux de médiation à votre disposition sur notre territoire
- ☐ La Maison France services à Pélussin au 04 74 56 75 60 ou mds@pilatrhodanien.fr
- ☐ L'AFR de Chavanay 04 74 87 04 13 ou afrchavanay@gmail.com
- ☐ Familles Rurales à Maclas 04 74 48 34 48 ou afrmaclas@orange.fr.

## LE CHAPI

### Une nouvelle étape

La Communauté de Communes a été informée en mars 2023 de la démission de l'ensemble du bureau (bénévoles) de l'association LE CHAPI. C'est ainsi qu'il a été proposé à l'association la reprise de l'activité par la communauté de communes en janvier 2024, les élus étant convaincus de son intérêt pour les familles du territoire.

L'Association LE CHAPI a été enregistrée et reconnue d'utilité publique le 9 février 2004. Créée par des professionnels libéraux et publics des secteurs de la santé, de l'éducation et du social du territoire, depuis bientôt 20 ans, l'association a été portée, et développée par des bénévoles durant toutes ses années.

LE CHAPI signifie Lieu d'Écoute, d'éCHange, d'Accueil, de Prévention et d'Information et intervient auprès des enfants et adolescents. L'association regroupe :

- ☛ Un Lieu d'Écoute Parents Enfants (LEPE) pour les enfants de 0 à 12 ans ;
- ☛ Un Point d'Accueil Ecoute Jeune (PAEJ) pour les jeunes de 12 à 25 ans.

Le personnel salarié, composé de deux psychologues et d'une secrétaire, sera intégré à l'équipe de la Maison France services du Pilat Rhodanien.

Le service fonctionnera comme actuellement, avec des permanences tous les mercredis à la Maison France services du Pilat Rhodanien de 8h30 à 17h30 sur RDV. Deux psychologues reçoivent les familles, enfants et/ ou adolescents qui peuvent, ensuite, être orientés vers d'autres structures spécialisées, si besoin.

La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien remercie l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pendant 20 ans au service de l'association LE CHAPI.



**Maison France services**  
Tél. 04 74 56 75 60  
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin  
mds@pilatrhodanien.fr  
www.pilatrhodanien.fr  
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT



# CALENDRIER DES PERMANENCES

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin  
Tél. 04 74 56 75 60 - mds@pilatrhodanien.fr

EMPLOI	jours / sur RDV	Horaires
☐ Mission locale (accueil 16 / 25 ans)	1 fois / mois : 4 <sup>ème</sup> jeudi du mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
☐ MIFE Loire Sud (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)	3 fois / mois : 1 <sup>er</sup> jeudi du mois (accueil physique) + 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> lundi du mois (visio)	9h - 12h30 et 13h30 - 17h 9h - 12h
☐ Cap Emploi	1 fois / mois	9h - 12h ou 13h30 - 17h30
☐ Convergence (ex. SOS Petits boulots)	1 fois / mois	8h30 - 12h30
☐ CIBC (conseil en évolution professionnelle)	1 fois / mois	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Pôle emploi (ateliers accompagnement / recherche d'emploi)	1 à 2 fois / mois	9h - 12h et 14h - 16h

ENTREPRENDRE	jours / sur RDV	Horaires
☐ CCI (Chambre de commerce)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 16h
☐ CMA (Chambre de métiers)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ Chambre d'Agriculture	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ IVR (Financement et création d'entreprises)	1 fois / mois le 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois	8h30 - 12h
☐ ADIE (Financement création d'entreprises et mobilité)	1 fois / mois : 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois	9h - 12h
☐ Expert - Comptable (Auditor conseil)	2 <sup>ème</sup> mardi du mois	13h30 - 17h
☐ Expert - Comptable (CER France)	1 fois / mois : 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois	9h - 12h

SANTÉ ET SOCIAL	jours / sur RDV	Horaires
☐ Infirmières	Du lundi au vendredi <b>sans RDV</b>	7h45 - 8h30
☐ France ALZHEIMER	Chaque 1 <sup>er</sup> vendredi / mois <b>sans RDV</b>	9h30 - 12h30
☐ ANPAA (Prévention Addictologie)	2 fois par mois (le mardi)	10h - 12h30 et 13h30 - 16h
☐ CARSAT Social	Les jeudis sur RDV	
☐ SPIP (mesures pénitencières d'insertion)	1 fois / mois sur orientation	9h 30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Médecine du travail MSA	Un vendredi par mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Médecine du travail (Sud Loire Santé au travail)	Les lundis sur RDV	
☐ CIDFF (Centre Information Droits des Femmes et des Familles)	2 fois par mois (le mardi)	13h30 - 16h30
☐ CMP (Centre Medico Psychologique)	sur rdv uniquement	
☐ CAF Service social	2 fois / mois les mardis	
☐ CPAM (atelier numérique ameli.fr)	1 fois / tous les 2 mois	10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
☐ AIMV (Agir Innover Mieux Vivre / maintien domicile)	2 fois / mois les lundi après-midi	
☐ UDAF Point Conseil Budget	1 fois / mois le 1 <sup>er</sup> mercredi du mois	9h - 11h
☐ Le Refuge	1 fois / mois le mercredi	15h - 17h30

Permanences du Département de la Loire (sur RDV)		
☐ Assistantes sociales		Sur RDV au 04 77 39 65 71
☐ Délégation à l'Insertion et à l'Emploi (suivi RSA)		
☐ Conseillère économique, sociale et familiale		
☐ Maison Loire Autonomie		
☐ Consultation PMI		

PETITE ENFANCE	jours / sur RDV	Horaires
☐ Guichet unique (choix d'un mode de garde)	Sur RDV	Tél. 04 74 87 94 17
☐ Relais Assistants Maternels Parents Enfants	Sur RDV	Tél. 04 74 87 53 73
☐ LE CHAPI (lieu d'écoute enfants / adolescents)	Les mercredis (sur RDV)	8h30 - 17h30

SERVICES PUBLICS	jours / sur RDV	Horaires
☐ Rénov'actions 42 (logement)	2 fois / mois : 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudis sur RDV au 04 77 41 41 25	9h - 12h et 14h - 16h30
☐ Finances Publiques	Tous les jeudis sur RDV uniquement	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
☐ Espace Public Numérique	Du lundi au vendredi sans RDV	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
☐ L'@telier (espace de coworking)	Animation et location d'espaces (bureaux / salles pour les entrepreneurs)	Ouvert 7 jrs / 7

Horaires d'ouverture de la Maison des services : du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30



## Les permanences, les ateliers

## Deux temps forts autour de l'intergénérationnel

« Part'âge dans tes villages » et le « Prix des Bout'choux »,

### DES SÉNIORS

ATELIER SOMMEIL

La Maison France services propose des ateliers sommeil pour les séniors (60 ans et plus).



- ☐ **lundi 5 février de 9h30 à 11h30**
- ☐ **lundi 12 février de 14h30 à 16h30**

Ces ateliers sont animés par l'Association Brain'Up et financés par la Carsat Rhône-Alpes.

Avec l'âge, les séniors peuvent avoir un sommeil de mauvaise qualité, des nuits écourtées, des insomnies fréquentes, des sentiments de fatigue diurne... Or souvent les séniors ignorent que ces situations sont une évolution normale de l'organisme liée au vieillissement. Il s'agit donc d'abord de comprendre ces difficultés et d'en prendre conscience pour savoir adopter les comportements et les attitudes.

Le module « Sommeil » est une action de prévention non médicamenteuse et non thérapeutique. Il est animé par une psychologue clinicienne. Il s'agit d'un moment de convivialité et d'échanges.

Les objectifs sont de :

- › comprendre le fonctionnement du sommeil pour mieux appréhender les effets liés à l'âge ;
- › connaître les conseils et les astuces à mener au quotidien, en journée ou pendant la nuit, pour faire face aux difficultés ;
- › découvrir les différences entre ces difficultés passagères normales et les pathologies liées au sommeil ;
- › expérimenter certaines techniques de relaxation et de respiration pour mieux gérer les nuits difficiles.

L'inscription s'effectue auprès de la Maison France services par mail ou par téléphone.

### PERMANENCE CARSAT RETRAITE

- ☐ *Tous les vendredis à partir de janvier 2024, sur rendez-vous à la Maison France services,*

vous pouvez rencontrer un agent de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail).

Ce service concerne les assurés du régime général. C'est l'opportunité de bénéficier :

- › d'une écoute et de conseils pour préparer votre retraite ;
- › d'accompagnement et d'accès à l'information sur vos droits et démarches ;
- › d'informations sur votre carrière ;
- › d'orientation vers des partenaires complémentaires.

Pour la prise de RDV, vous pouvez contacter le 3960 et pour plus d'informations la Maison France Services au 04 74 56 75 60 ou [mds@pilatrhodanien.fr](mailto:mds@pilatrhodanien.fr)



Hôpital local de Saint-Pierre-de-Boeuf

Du 2 octobre au 25 novembre 2023, s'est déroulée l'action « Part'âge dans tes villages » sur le territoire du Pilat Rhodanien.

Cette initiative réunit les structures du territoire de l'enfance, de la jeunesse ainsi que les établissements séniors autour de la question de l'intergénérationnel. Soutenue par la CAF de la Loire, la MSA et le Département Loire, cette aventure collective propose des ateliers et des événements à partager entre générations.

Une quinzaine de partenaires ont participé à l'organisation de cette action : les centres de loisirs de la SPL, le centre culturel du Pilat Rhodanien, les AFR de Chavanay et Maclas, l'EVS (Espace de Vie Sociale) de Pélussin, le CCAS de Saint-Pierre-de-Boeuf, l'hôpital de Saint-Pierre-de-Boeuf, la Maison Marguerite à Roisey, Les Bleuets du Pilat et la Maison France services.

Autour de thèmes variés, tels que le partage de recettes culinaires, la création d'un abécédaire, un spectacle, une exposition, ou encore un tournoi Mario Kart, des familles, des séniors, des adolescents et des enfants ont partagé des moments conviviaux, des souvenirs communs. Plus de 280 personnes ont participé aux ateliers proposés.

Le vidéaste, Vincent Noclin a filmé certains ateliers afin de réaliser un documentaire intitulé « Part'âge tes générations ». Le documentaire, diffusé samedi 25 novembre lors de la soirée de clôture de l'action, au CinéPilat, retrace l'importance et la volonté de maintenir les liens intergénérationnels sur notre territoire.



Prix des bout'choux à la médiathèque Le Shed

« Le prix des bout'choux », première édition sur le territoire, a consisté à sélectionner cinq albums jeunesse autour de la thématique de la parentalité.


Puis, les centres de loisirs, l'AFR de Maclas, la médiathèque, les bibliothèques, les écoles et les crèches intercommunales ont fait voter les enfants pour élire leur livre préféré.

En parallèle, un partenariat avec les établissements séniors et l'EVS de Pélussin a permis de créer des supports d'animation pour chacun des livres : un kamishibai, des décors, de l'animation numérique...

Les supports ont été animés par les bénévoles de la médiathèque de Pélussin et de la bibliothèque de Maclas dans les quatre crèches intercommunales, les centres de loisirs de la SPL, au périscolaire de La-Chapelle-Villars, auprès des enfants de l'AFR et de l'école de Maclas ainsi qu'à l'école de Pélussin.

De beaux moments de partage qui ont touché plus de 300 enfants (entre 18 mois et 6 ans), renforcé un partenariat existant et permis des rencontres intergénérationnelles.

« Le prix des Bout'choux » a été l'occasion d'intégrer la petite enfance dans le projet intergénérationnel « Part'âge dans tes villages ».



**RÉNOV' ACTIONS 42**

Rénov'actions 42 est un service public qui vise à faciliter vos démarches de travaux de rénovation énergétique en proposant un accompagnement personnalisé et gratuit.

Que vous soyez propriétaires occupants ou bailleurs de logements individuels ou collectifs, vous pouvez être guidés dans votre projet de rénovation énergétique par des conseillers qui vous orienteront vers des travaux en cohérence avec l'état de votre habitation.

Les conseillers de Rénov'actions 42 ciblent, avec vous, les actions à conduire en priorité pour améliorer les performances énergétiques du logement (type de chauffage à installer, performance de l'isolation, faisabilité technique...) et vous orienteront sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

Permanence mensuelle le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois à la Maison des Services du Pilat Rhodanien 9h à 12h et de 14h à 16h30 sur RDV.

**+ D'INFOS : 04 77 41 41 25**  
[www.renovactions42.org](http://www.renovactions42.org)  
ou contact CCPR



Service HABITAT - Loïc DOLAT  
**04 74 87 53 74**  
9 rue des Prairies - 42410 Pélussin  
[l.dolat@pilatrhodanien.fr](mailto:l.dolat@pilatrhodanien.fr)

CONTACT



## Base de loisirs à Saint-Pierre-de-Bœuf

### Les actualités

#### Le règlement intérieur change

L'été 2023 a été une année à très forte fréquentation sur la base de loisirs. Aussi, de nombreuses incivilités ont été constatées : vols, détériorations, campings sauvages, barbecues non autorisés...

Les équipes se sont mobilisées toute la saison pour rappeler le règlement intérieur auprès du public. Le conseil communautaire a souhaité apporter plusieurs modifications au règlement notamment l'interdiction permanente de tous feux sur la base de loisirs, barbecues compris.

Lien vers le règlement sur le site de la base de loisirs :

- [www.espaceeauxvives.com/actualites/un-nouveau-reglement-pour-la-base-de-loisirs](http://www.espaceeauxvives.com/actualites/un-nouveau-reglement-pour-la-base-de-loisirs)

#### Nouveau bâtiment de stockage sur l'Espace Eaux Vives



La communauté de communes a, depuis de nombreuses années, un partenariat avec les fédérations sportives.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil, la CCPR a construit, sur le premier semestre 2023, un bâtiment pour le matériel du Comité Régional de Canoë Kayak Auvergne Rhône Alpes et celui de la base de loisirs. La surface au sol est de 95 m<sup>2</sup>.

Le coût de l'opération s'est élevé à 147 000 € TTC.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises : Montagnier TP, Rivory SA, Di-Zingueur, Minodier, Entreprise Roussillonnaise d'Électricité. La maîtrise d'œuvre a été assurée par 3D Ingénierie.

La communauté de communes remercie son partenaire pour l'ensemble de son soutien : FEADER Auvergne Rhône Alpes : 52 519 €.

Retrouvez toutes les activités de la base de loisirs sur le site.



**L'ESPACE EAUX VIVES**  
avenue du Rhône - 42520 Saint-Pierre-de-Bœuf  
**04 74 87 16 09**  
info@espaceeauxvives.com  
**www.espaceeauxvives.com**  
www.facebook.com/EspaceEauxVives

CONTACT

## Destination 2041, la charte en révision

### vers un nouveau projet pour le territoire du Pilat

Alors que l'année 2023 fut consacrée à la conception du nouveau projet de territoire qui devrait nous conduire vers le renouvellement du classement en tant que « Parc naturel régional » pour la période 2026-2041, l'année 2024 sera celle d'une première appréciation du projet proposé par le Ministère en charge de l'écologie « attributeur » de ce classement.



En effet, sur la base d'un diagnostic du territoire et de nombreuses réunions de concertation organisées pour construire le projet, les 6 ateliers de co-écriture de l'automne 2022 ont permis d'aboutir à une version de travail de la charte en mars 2023. Appelée « Version martyre », elle avait pour vocation de donner à voir le résultat de cet important travail collectif et surtout de permettre aux communes, intercommunalités et partenaires concernés, de réagir pour améliorer cette version.

Ainsi, les collectivités et partenaires du Pilat (et de la zone d'extension pressentie en Ardèche et Haute-Loire) ont fourni un important travail et proposé des ajustements en phase avec leur vision du territoire à l'horizon 2041.

Sur la base de ces retours, les instances du Parc ont été mobilisées pour écrire une nouvelle version du projet de territoire, appelée V1 : lors de cinq réunions de vice-présidents, sept de la commission charte ou du Bureau syndical et avec l'appui d'experts lors de deux conférences-débats, les points majeurs ont été discutés et tranchés. Ainsi une V1 de la charte a été présentée en Comité de pilotage et au Comité syndical le 20 décembre 2023.

#### LES ORIENTATIONS

Le projet de charte est construit autour de cinq grandes orientations qui sont ensuite déclinées en « dispositions », « objectifs de qualité paysagère », objectifs chiffrés et engagements des différents signataires : communes et intercommunalités dont la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien :

- **Orientation 1** : renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire,
- **Orientation 2** : accroître la qualité écologique et paysagère du territoire,
- **Orientation 3** : développer une économie qui intègre les défis écologiques et sociaux,
- **Orientation 4** : garantir l'habitabilité du territoire,
- **Orientation 5** : tendre vers plus de sobriété et de résilience.

Durant l'année 2024, la nouvelle version intermédiaire du projet dite V1, sera entre les mains de la Région Auvergne Rhône-Alpes, puis de l'État et du Comité National de Protection de la Nature (CNPN).

Après une visite sur le terrain, l'État en s'appuyant sur l'avis du CNPN et la Région feront un retour sur les points d'amélioration à travailler pour obtenir le renouvellement du classement du territoire en tant que Parc naturel régional. Pendant cette phase, chaque collectivité et partenaire du Parc pourra également faire part de ses propositions pour faire évoluer le projet de charte.

Ces avis de la Région et de l'État sont particulièrement importants.

Gardons à l'esprit que le classement du Pilat en « Parc naturel régional » comporte une date de péremption. Sans validation par l'État du nouveau projet de territoire, ce classement serait perdu.



**Parc naturel régional du Pilat**  
**04 74 87 52 01**  
2 rue Benaÿ - 42410 Pélussin  
info@parc-naturel-pilat.fr

[www.parc-naturel-pilat.fr/destination2041/](http://www.parc-naturel-pilat.fr/destination2041/)

+ D'INFOS



## La gestion des déchets

### Les tarifs de la Redevance Incitative

Pour faire face aux dépenses, la communauté de communes a été contrainte d'augmenter les tarifs de la redevance déchets.

Cette augmentation est liée à l'évolution des tarifs des prestataires du traitement de nos déchets, qui subissent aussi de fortes hausses :

- des coûts de traitement de certains déchets (tout-venant en déchèterie...);
- des carburants et des énergies liées au contexte géopolitique et économique;
- des taxes sur les déchets enfouis ou incinérés.

Pour maintenir l'équilibre du budget et un service de qualité, la communauté de communes a dû adapter sa grille tarifaire par une augmentation des tarifs de la redevance déchets de + 20 % en 2023.

Rappelons que le financement des déchets sur notre territoire se fait principalement sur la base de la facturation faite aux usagers, les ventes de matériaux et les soutiens des éco-organismes\* venant amoindrir les montants facturés aux usagers.

Cette hausse importante a permis d'obtenir un équilibre des dépenses et recettes sur 2023. On retrouvera, en 2024, une situation plus normale avec des progressions de dépenses contenues qui permettront de limiter les hausses des tarifs de la redevance déchets à 3 %.

Cette décision s'accompagne de nombreuses actions menées pour réduire la production de déchets sur le territoire et développer de nouvelles filières de valorisation.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les consignes de tri sélectif ont changé : « **Désormais, TOUS les emballages se trient !** ». On peut maintenant trier tous les emballages plastiques et moins remplir sa poubelle d'ordures ménagères.

En 2024, la communauté de communes poursuit le travail avec l'aide des communes, pour l'implantation de composteurs partagés. Ainsi, même les usagers habitant un immeuble pourront séparer leurs biodéchets de leurs ordures ménagères et ainsi moins remplir les bacs à ordures ménagères de leur immeuble.

Pour les usagers disposant d'un jardin, la communauté de communes met en vente (à prix négocié) des composteurs bois d'un volume de 300 L et 600 L.

Avec le tri sélectif et le compostage, chaque usager peut agir sur le montant de sa facture et pour l'environnement !

(\*) Les éco-organismes récoltent les éco-contributions auprès des producteurs de déchets et les redistribuent aux collectivités territoriales ou à d'autres opérateurs qui assurent la collecte et le tri de ces déchets. Pour la CCPR : Citéo, Écomaison, Écologic, Écosystèmes - OCAD3E, Refashion).

Ma facture déchets comprend 3 parties :

#### 1. Un abonnement qui comprend et finance :

- les 12 passages à la déchèterie à Pélussin, le transfert et le traitement des déchets qui y sont déposés ;
- la collecte des points d'apports volontaires de tri sélectif (63 points existants accessibles) et le recyclage de leur contenu ;
- des actions de sensibilisation pour réduire et valoriser les déchets (animations dans les écoles...);
- la relation usager et la gestion administrative du service.

#### 2. Une part forfaitaire dont le montant dépend du volume de votre bac à ordures ménagères :

- la collecte en porte-à-porte des bacs d'ordures ménagères et le traitement de ces déchets ;
- la mise à disposition et la maintenance des poubelles grises pucées.
- 12 collectes de votre bac à ordures ménagères sont automatiquement facturées dans cette part forfaitaire.

#### 3. Une part variable :

- les levées supplémentaires de votre bac à ordures ménagères.
- Les passages supplémentaires en déchèterie.

CE QUE FINANCE MA FACTURE DÉCHETS ?

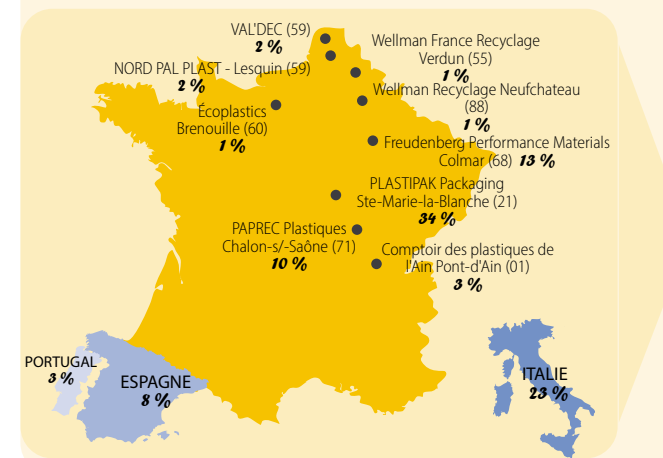
## La gestion des déchets

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, seulement 2 flux de tri

### 1 >>> Papiers + cartonnettes + emballages métaux / plastiques / briques\*



- **691 tonnes** collectées en 2022 soit **41 kg / an / habitant**.
- **Marché de collecte** en point d'apport volontaire de tri des emballages par l'entreprise COVED jusqu'au 31/12/2027.
- **Transport et stockage** temporaire à Serrières, puis transfert jusqu'au centre de tri de Firminy.
- **Acier** : Arcelor Mittal, différentes aciéries : Dunkerque (59), ou Olaberria ou Aviles (Espagne).
- **Aluminium** : REGEAL AFFIMET fonderie à Compiègne (60).
- **Cartonnettes** : Papeterie SAICA de Laveyron (26).
- **Briques** : LUCART, soit vers Laval sur Vologne (88) soit à Porcari (en Italie).
- **Papiers** : à terme vers MP Hygiène à Annonay (07).



### Où sont recyclés nos emballages plastiques ?

La communauté de communes a signé un contrat de reprise avec VALORPLAST, qui s'engage à reprendre et à recycler dans le respect des conditions réglementaires et environnementales en vigueur et du principe de proximité, l'intégralité des déchets collectés.

- Ainsi, en 2022, **66 % de nos déchets recyclables ont été recyclés par des usines françaises**, le reste en Europe.

### 2 >>> et le Verre... où va-t-il ?



- **773 tonnes** collectées en 2022 soit **46 kg / an / habitant**.
- **Marché de collecte** en point d'apport volontaire par l'entreprise GUERIN jusqu'au 31/12/2027.
- **Transport et stockage** sur le site GUERIN à Andrézieux Bouthéon (42).
- **Verre** : traitement sur la verrerie SIBELCO attenante à l'entreprise GUERIN à Andrézieux Bouthéon (42) puis transfert pour le recyclage à la verrerie de Saint-Romain (42).

À NOTER

Sur notre territoire, le coût aidé par habitant reste inférieur aux moyennes régionale et nationale, avec des valeurs comprises entre 77 € et 82 € en 2021 / 2022, alors que la moyenne régionale est de 99 € et la moyenne nationale de 109 € en 2021. (dernières données disponibles officielles).



## La gestion des déchets

Les bénéfices environnementaux de la collecte sélective

Le tableau suivant présente les bénéfices environnementaux du tri sélectif sur le territoire (utilisation des ressources évitées) :

Ressources	Gain
☑ Eau	16 318 m <sup>3</sup>
☑ Energie électrique	5036 MWh
☑ Energie fossile	62,6 tonnes (a)
☑ Matières premières	1005 tonnes (b)

(a) : pétrole brut et gaz naturel

(b) : bois, sable, calcaire, minerai de fer, coke (charbon), bauxite.

Collecte des pneus agricoles usagés

De nos jours, nombreuses sont les exploitations agricoles à ne plus faire d'ensilage ou à utiliser d'autres systèmes pour couvrir les silos. Les exploitations agricoles se retrouvent donc encombrées par des tas de pneus inutilisés, dont le coût pour s'en débarrasser reste très élevé.



Depuis 2019, la fédération départementale des comités de développement et ses partenaires proposent aux agriculteurs de collecter leurs pneus d'ensilage via une opération départementale, visant à baisser le coût pour les agriculteurs au maximum. Le but est de collecter et de recycler, d'ici 2025, 8 000 tonnes à l'échelle du département de la Loire.

La collecte de pneus sur notre territoire, en décembre 2023, a été estimée à 136 tonnes pour dix exploitations.

Les participations aux frais sont réparties ainsi :

- **Coût de collecte / tonne TTC : 220,80 €**
  - Subvention ADEME + Ensivalor / tonne : - 60,80 €
  - Subvention du département / tonne : - 50,00 €
  - Subvention de la CCPR / tonne : - 50,00 €
- **Reste pour l'agriculteur / tonne TTC : 60,00 €**

*Demandez votre magnet des horaires de la déchèterie !*



**Service Environnement**  
9 rue des Prairies 42410 Pélussin  
**04 74 87 94 10**  
tri@pilatrhodanien.fr  
**www.pilatrhodanien.fr**  
Rubrique : environnement/gestion-des-dechets

**CONTACT**

## Assainissement Non Collectif (ANC)

Campagne pour la mise en conformité des installations



Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) poursuit son objectif de mise aux normes des installations d'assainissement non collectif non conformes et des logements sans installation d'assainissement sur le territoire.

Afin d'accélérer la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif du territoire, le SPANC a relancé les propriétaires de dispositifs non conformes, et ayant un impact sanitaire ou environnemental (classement P1), soit sans installation (classement P0). Ce sont environ 150 courriers de relance qui ont été envoyés.

Les installations non conformes classées P2 (non-conformité n'entraînant pas de pollution) n'ont pas fait l'objet de relance.

Les personnes concernées doivent entreprendre les démarches de mise en conformité, à défaut, une pénalité annuelle de 1 043 € / an leur sera appliquée jusqu'à réalisation des travaux (montant révisé annuellement).

Les démarches sont les suivantes :

- Réalisation d'une étude de faisabilité, pour connaître les contraintes (pente, distances...) et les aptitudes (perméabilité) du terrain d'implantation.
- Constitution d'un dossier de conception, pour instruction auprès du SPANC et vérification de la conformité de la proposition.
- Réalisation des travaux selon les propositions du

dossier de conception possiblement amendé par les résultats du contrôle de conception.

- Contrôle de la bonne réalisation des travaux par le SPANC (contrôle d'exécution).

Tout au long de ces étapes, le technicien du SPANC est à disposition des usagers pour échanger sur leur dossier (cf. contact).

À date, la majorité des usagers ont pris contact avec le service et 10 % ont d'ores et déjà engagé leur démarche de mise en conformité (étude de faisabilité voire instruction du dossier de conception en cours).

Les personnes n'ayant pas pris contact avec le SPANC recevront un courrier de mise en demeure et s'exposeront à une application rapide de la pénalité.

Le SPANC poursuit son objectif de mise aux normes des installations non conformes, en relançant également les propriétaires ayant acquis récemment leur habitation, situation dans laquelle une mise en conformité doit être réalisée dans l'année suivant la vente.



**Service Environnement**  
9 rue des Prairies 42410 Pélussin  
**04 74 87 53 72**  
anc@pilatrhodanien.fr  
**www.pilatrhodanien.fr**  
Rubrique : environnement/gestion-des-dechets

**CONTACT**



## L'eau Protection des captages

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien et ses partenaires œuvrent pour sécuriser la ressource en eau du territoire. Dernières illustrations :

### Les travaux de protection des puits de Jassoux vis-à-vis des eaux pluviales de la RD 1086

Les captages de Jassoux, constitués de deux puits, permettent de pomper l'eau dans la nappe alluviale du Rhône et de desservir ainsi en eau potable tout le nord du territoire du Pilat Rhodanien : communes de Vérin, Saint-Michel-sur-Rhône, Chuyer, La-Chapelle-Villars et Pélussin.

Les travaux ont pour objectif de protéger la ressource en eau, en cas de pollution accidentelle sur la route départementale 1086, traversant Chavanay et Saint-Michel sur Rhône, au droit des puits de captage de Jassoux.

Une première tranche de travaux, dans la traversée de Chavanay à Verlieu, a été entreprise au premier semestre 2023 (travaux réalisés par l'entreprise Moutot). Elle a consisté à mettre en place des bordures permettant de contenir les eaux pluviales, à diriger les eaux ainsi collectées vers le réseau existant, et à créer un bassin de rétention étanche des eaux collectées. Le montant de cette première phase s'élève à 190 600 € HT (travaux + maîtrise d'œuvre).

Une seconde tranche d'opération, dans la traversée de Saint-Michel-sur-Rhône, est en cours. Les phases d'études sont finalisées, le dossier est en cours d'instruction par les services de l'Etat (dossier loi sur l'eau), il doit également faire l'objet d'une acquisition foncière.

Les travaux à entreprendre sont la réalisation complète d'un réseau de collecte des eaux pluviales le long de la RD 1086, sur un linéaire de 860 m. Une conduite de transfert permettra ensuite d'acheminer les eaux collectées dans un bassin de rétention, avec traitement par décantation, avant rejet dans un réseau d'eaux pluviales existant puis au contre-canal CNR.

Après obtention des autorisations administratives et l'achat de la parcelle permettant l'implantation du

bassin de rétention, la consultation des entreprises pour travaux sera lancée (1<sup>er</sup> trimestre 2024). Les travaux devraient débuter en 2024, pour plusieurs mois, impliquant des difficultés de circulation sur cet axe important. L'ensemble de l'opération (tronçon Chavanay + tronçon Saint-Michel-sur-Rhône) sera subventionné à hauteur de 401 800 € par le Département de la Loire. Un complément de subvention sera sollicité auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour une enveloppe globale de 824 000 € environ. Le reste à charge pour la CCPR sur cette opération devrait avoisiner les 351 000 €.

### Les travaux de doublement de la conduite de Jassoux

La conduite existante permet l'acheminement de l'eau produite à la station de Jassoux (commune de Saint-Michel-sur-Rhône) vers le plateau, et en premier lieu vers le réservoir de Périgneux (commune de Chuyer). Ce tronçon est à la fois stratégique (alimentation des communes de Saint-Michel-sur-Rhône, Chuyer, La-Chapelle-Villars et Pélussin), mais sensible, compte-tenu de la pente importante.

Afin de sécuriser l'alimentation nord du territoire, la CCPR a décidé de doubler cette canalisation, ce qui permettra d'assurer la continuité de service en cas de casse sur la conduite historique, fortement sollicitée.

Les études de projet sont finalisées, les autorisations administratives ont été obtenues, et les entreprises de travaux retenues (SADE et SOGEA). Les travaux seront lancés début 2024, en trois tronçons distincts :

- ▶ Dans la plaine, de la station au pied du coteau, avec un passage sous la RD 1086 par fonçage, puis sous un ouvrage SNCF.
- ▶ Dans les coteaux, le long d'un chemin d'exploitation viticole, jusqu'en amont du Piaton (réalisation des travaux en coordination avec le viticulteur pour limiter les contraintes à l'exploitation des vignes).
- ▶ Sur le plateau, du Piaton à Périgneux, en partie en bordure de route départementale

Les coûts de l'opération (travaux + maîtrise d'œuvre) sont évalués à 2 105 000 €. Des subventions ont été accordées par le Département et l'Etat (DSIL) à hauteur de 557 005 €. Le reste à charge sera donc de l'ordre de 1 548 000 € pour la CCPR.

## Les tarifs de l'eau 2024 Mise en place de la progressivité



Travaux sur les conduites d'eau à Chavanay

Afin de financer les travaux d'investissement importants à entreprendre, le budget du service Eau doit être conforté, c'est pour cela que les tarifs CCPR seront réévalués en 2024.

La part variable CCPR sera à présent modulée, en fonction de la consommation des foyers, selon une grille par tranche d'eau consommée.

Volume consommé	Prix unitaire (€HT/m <sup>3</sup> )
- De 0 à 120 m <sup>3</sup>	0,606 €
- De 121 à 150 m <sup>3</sup>	0,727 € (+20%)
- De 151 à 200 m <sup>3</sup>	0,909 € (+50%)
- + de 201 m <sup>3</sup>	1,212 € (+100%)

Par exemple : la part variable CCPR d'une famille consommant 170 m<sup>3</sup>/an, sera calculée ainsi : 120 m<sup>3</sup> à 0,606 €/m<sup>3</sup> + 30 m<sup>3</sup> à 0,727 €/m<sup>3</sup> + 20 m<sup>3</sup> à 0,909 €/m<sup>3</sup>

L'introduction de cette progressivité permet de faire contribuer particulièrement les usagers consommant davantage d'eau et de sensibiliser à la réduction de la consommation d'eau, en vue de préserver, quantitativement, la ressource en eau. Ceci semble d'autant plus important que les deux derniers étés ont conduit à une sécheresse plus ou moins marquée sur le massif du Pilat, limitant voire tarissant la production de certaines sources.

Pour rappel, le tarif de l'eau se décompose en différentes parts :

- ▶ une part fixe et une part variable (au m<sup>3</sup>) pour rémunérer le délégataire pour la gestion du réseau au quotidien (exploitation) ;
- ▶ une part fixe et une part variable (au m<sup>3</sup>) pour rémunérer la communauté de communes pour les investissements sur les équipements et le réseau ;
- ▶ une part variable (au m<sup>3</sup>) reversée à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au titre de la redevance prélèvement d'eau.

### Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les tarifs hors taxe (HT) de l'eau potable sont les suivants :

	Libellé	Montant HT
Abonnement	Part délégataire :	47,11 €
	Part CCPR :	32,74 €
	Total abonnement :	79,85 €
Part variable	Part délégataire :	0,917 €/m <sup>3</sup>
	Part CCPR (conso. ≤ 120 m <sup>3</sup> ) :	0,606 €/m <sup>3</sup>
	ou Part CCPR (conso. >120 m <sup>3</sup> ) :	ou de 0,727 € à 1,212 €/m <sup>3</sup> *
	Part Agence de l'eau :	0,07 €/m <sup>3</sup>
	Total part variable (conso. ≤ 120 m <sup>3</sup> ) :	1,593 €/m <sup>3</sup>

Simulation facture 80 m <sup>3</sup> – total HT :	207,29 € HT
Simulation facture 120 m <sup>3</sup> – total HT :	271,01 € HT

(\* selon la tranche de consommation)





# L'enseignement musical dans les écoles

## Un engagement fort de la communauté de communes



Photo Fédération CMR

En complément des services culturels (médiathèque, réseau des bibliothèques du Shed et CinéPilat), la communauté de communes soutient l'accès à la musique pour tous les élèves du territoire intercommunal.

Favoriser l'accès à la musique pour tous et faire en sorte qu'elle soit un choix possible pour le plus grand nombre, c'est dans cette optique que la communauté de communes a renouvelé cette année, le marché de l'enseignement musical, attribué aux CMR (Centres Musicaux Ruraux), structure qui intervient sur le territoire intercommunal depuis 2006.

Cette association, reconnue d'intérêt général, est agréée « association complémentaire de l'enseignement public ».

L'enseignement artistique, notamment musical, figure aux programmes de l'Éducation Nationale. Ceux-ci prévoient la possibilité d'ouvrir cet enseignement à des intervenants extérieurs.

Ainsi, ce sont cinq intervenants musiciens du réseau CMR de la fédération qui interviennent sur le temps scolaire dans 18 écoles du territoire de la communauté

de communes, soit dans 69 classes, à raison de 35 minutes par classe et par semaine.

Le financement pris en charge par la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien représente un coût de 105 000 € par an.

En concertation, l'équipe pédagogique et les intervenants musicaux, établissent un projet présenté et validé par l'Éducation nationale.

Une grande diversité de thématiques retenues pour cette année scolaire 2023/2024 : la nature et les animaux, le vivant, faune & flore ; les musiques du monde, les JO et les continents, le sport, la musique et le cinéma, Batucada, vivre ensemble, les émotions, le Moyen Âge...

### LES CMR AU NIVEAU NATIONAL



### LES CMR SUR LE TERRITOIRE



L'AVIS DES ENSEIGNANTS DU TERRITOIRE...

Notre intervenante est top, dynamique et pleine de ressources originales. Les enfants progressent de façon étonnante.

*Enseignante à l'école privée de Chavanay*

Les séances d'enseignement musical animées par l'intervenante sont toujours un réel plaisir pour nos élèves, pour les petits comme les plus grands. Elles sont l'occasion d'une découverte d'instruments, d'écoutes musicales et de pratiques corporelles et vocales bien appréciées par les élèves. Cette année nous travaillons sur le vivre ensemble et la différence, avec pour objectif une journée au mois de mars de lutte contre le harcèlement (inauguration de notre banc de l'amitié) et un spectacle présenté aux familles au mois de juin 2024. L'an dernier nous avons travaillé sur la comédie musicale avec un spectacle présenté aux familles.

*Enseignante à l'école publique de Chavanay-le-Bourg*

Nous bénéficions de l'intervention tous les vendredis et c'est un rendez-vous très attendu à l'école tant par les enfants que par nous les enseignantes ! Cela vient enrichir notre enseignement et découverte artistique. C'est aussi un moment où nous enseignantes, profitons de voir nos élèves évoluer et s'intéresser à un domaine où nous ne sommes pas expertes.

Cette année, nous avons demandé de faire découvrir des chants, des instruments du monde, sous la forme d'un voyage.

*Enseignante à l'école St-François Régis de Chuyer*

Cette année 2023/2024, l'école publique de Maclas bénéficie d'une nouvelle intervenante de musique des CMR. Elle enseigne tous les lundis matins, auprès des 4 classes de l'école. Cette année, le thème retenu est celui du Voyage autour des 5 continents. Chansons, jeux de rythme, découverte et utilisation d'instruments sont proposés. La création d'un spectacle chorale sera proposée à la fin de l'année en direction des parents, afin de présenter tout le travail de l'année des élèves.

*Enseignante à l'École publique de Maclas*

Notre intervenante travaille avec notre école depuis maintenant bientôt trois ans. Nous collaborons avec elle dans le cadre de l'éducation musicale, nous construisons ensemble un projet musical et un projet choral. Ces deux projets se concrétisent par un spectacle fin mai. Cette année nous travaillons sur le rythme avec un projet batucada.

Le retour des familles et des élèves est très positif. Les représentants des parents d'élèves ont souligné la qualité du travail de notre intervenante lors de notre conseil d'école.

Il est pour nous très important de continuer à pouvoir travailler avec une intervenante possédant le DUMI, son intervention est une réelle plus-value dans le cadre de l'enseignement musical.

Nous regrettons que le temps d'intervention ait été diminué il y a quelques années.

*Enseignante à l'École publique de Saint-Pierre-de-Boeuf*



L'AVIS DES ÉLÈVES

« Ce qui est bien, c'est qu'il y a un piano ! »

« C'est plutôt bien la musique, car on apprend des choses différentes et j'aimerais bien devenir chanteuse... »

« Ça nous apprend à chanter dans d'autres langues »



## Centre culturel

### Réflexion sur le projet d'une seconde salle au CinéPilat

Le projet d'une seconde salle de cinéma fait son chemin depuis plusieurs années. Les élus ont participé à plusieurs réunions professionnelles concernant l'avenir des salles de cinéma, en particulier les mono-écrans.

Organisé par le GRAC, Groupement Régional d'Actions Cinématographiques, le CinéPilat a d'ailleurs accueilli un temps d'échange à ce sujet en octobre 2021.

#### Pourquoi une seconde salle?

Dans le contexte actuel du nombre hebdomadaire de sorties de films très élevé ainsi que des conditions de diffusions exigeantes (nombre de séances, décalage...), une seconde salle viendrait assouplir le travail du comité de programmation. Avec deux écrans, l'obtention des films pourrait se faire plus tôt pour proposer une programmation toujours diversifiée et encore plus cohérente pour une salle de proximité en milieu rural en prenant en compte les habitudes de son public : film plus longtemps à l'affiche, obtention des films plus tôt après leur sortie nationale.

Il s'agit aussi de renforcer et créer de nouveaux partenariats avec des acteurs locaux, associations, promouvoir la venue d'équipe de films...

#### Différentes phases d'études

L'implantation actuelle du CinéPilat étant particulière (terrain en pente, peu d'espace alentour disponible), les élus ont fait le choix de commander auprès de l'ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma), une étude de faisabilité architecturale.

Suite à la visite de l'architecte de l'Agence en octobre 2022, le rapport édité confirme une extension possible à partir du bâtiment existant.

Les premières hypothèses prévoient l'implantation d'une salle avec un nombre de places variant entre 63 et 74 places et un écran de 7 mètres de base.

Lors du conseil communautaire du 27 avril 2023, le résultat de l'étude de faisabilité est présenté à l'ensemble des élus qui votent à l'unanimité la poursuite de la phase d'étude avec la réalisation d'une étude de marché\* par un cabinet spécialisé dans l'implantation de salles de cinéma.



Projet étude seconde salle au CinéPilat

\* Les études de marché sont nécessaires quelque soit la nature du projet pour prétendre notamment à un accompagnement financier de la part du CNC (Centre National du Cinéma).

Le cabinet de conseil HEXACOM a été retenu pour la conduite de cette étude qui permettra de déterminer le potentiel de fréquentation et d'accompagner la CCPR dans l'élaboration du projet. Dans un premier temps la ZIC (Zone d'Influence Cinématographique) est déterminée en regard de l'accessibilité du CinéPilat pour les communes limitrophes en fonction du temps de trajet.

Afin de préciser cette zone et d'apporter des éléments de terrain concrets, deux périodes de sondage ont eu lieu du 11 au 16 octobre, puis du 25 au 30 octobre, auprès des spectateurs du CinéPilat afin de connaître leur commune de provenance.

Le cabinet proposera également dans l'étude de marché une approche budgétaire prévisionnelle. L'étude de marché complète est attendue pour début 2024.

Ce projet de seconde salle est un levier dans le renforcement de l'activité du Centre Culturel. Les chiffres de fréquentation envisagés sont de l'ordre de 38 000 à 43 000 entrées avec une 2<sup>ème</sup> salle de 63 places.

Ce projet de seconde salle est un levier dans le renforcement de l'activité du centre culturel. Un groupe de travail, composé d'élus, représentants des bénévoles du centre culturel et agents, travaille à des pistes de développement : création d'un espace d'accueil type « café », lieu d'exposition, ergonomie de l'espace... Un projet motivant et fédérateur pour les équipes et notamment les bénévoles du cinéma, dont l'investissement et la bonne humeur participent énormément à la convivialité du lieu.

## Centre culturel

### Retour sur les animations du CinéPilat

#### LES CIN'ADAPTÉS

Depuis octobre, le CinéPilat fait place, une fois par mois, dans sa programmation à un nouveau type de séance intitulé « Cin'adapté ».



Le principe : faire du cinéma, un lieu d'inclusivité en ouvrant au public ce créneau jusque-là réservé aux structures du territoire accueillant enfants et adultes en polyhandicap.

Ce projet est le fruit d'un partenariat de plusieurs années avec l'IMEP des Magnolias. Première structure à se rendre régulièrement au CinéPilat pour des séances privées, elle a été rejointe par de nouveaux groupes pour qui, ce temps de loisirs partagé est devenu un rendez-vous régulier. La suite naturelle a été de rendre publique ces séances.

Le 25 octobre 2023, le festival jeune public « Toiles des mômes », a marqué la date de lancement de ces Cin'adaptés. Plus de 80 spectateurs se sont rassemblés pour la projection de « Les Tourouges et les Toubleus ».

La séance s'est prolongée par un apéro-sirop au milieu de l'exposition, préparée par l'IMEP avec les enfants de « Saluant animation » (Centre Léo Lagrange).

Vous pouvez désormais venir à ces séances, organisées un mercredi après-midi par mois à 14h, pour voir des programmes de court-métrage jeune public et rejoindre le partenariat !

#### TOILES DES MÔMES

Le festival prend ses quartiers au CinéPilat chaque année aux vacances de la Toussaint.



8 films jeune public, dont 3 avant-premières, au programme de cette édition et presque autant d'ateliers ! Parmi les animations : confection de noeuds marins, reconstitution d'une tornade miniature ou encore découverte des objets du pré-cinéma.

Placé sous le signe de l'art et essai, Le festival démontre, cette année encore, que le cinéma d'animation francophone se porte bien. Pour preuve le programme de court-métrage « La colline aux cail-loux », un périple de toute beauté dans les pas des animaux de la forêt ou encore « Linda veut du poulet » du duo de réalisateurs Chiara Malta et Sébastien Laudenbach, un film qui réussit le tour de force de s'adresser avec drôlerie et intelligence aux petits comme aux grands.

En point d'orgue du festival, l'avant-première du dernier film d'Hayao Miyazaki « Le garçon et le héron » a su réunir les fans comme les curieux de découvrir l'univers débordant du réalisateur nippon.

Prochaine édition, à l'automne 2024 !

#### LA SORTIE DES USINES LUMIÈRE !

Le temps d'un après-midi d'octobre, l'entrée du CinéPilat s'est muée en plateau de tournage dans le cadre des ateliers de « Part'âge dans tes villages ».

Le cinéma a voulu rendre hommage aux débuts du 7<sup>ème</sup> art en réalisant un remake de « La sortie de l'usine Lumière » tournée en 1895.

À cette occasion, spectateurs, passants et bénévoles du centre culturel ont été conviés à rejouer la quarantaine de secondes filmée par les frères Lumière dans laquelle ils mettent en scène les ouvrières et ouvriers quittant

leur usine lyonnaise, à la fin de la journée de travail.

Le 28 octobre, répartis sur deux sessions de tournage, les figurants se sont prêtés au jeu, certains costumés, d'autres dans leur tenue de tous les jours, pour reproduire la sortie d'une séance au CinéPilat.

Pour voir le résultat de cette version moderne (mais où se glissent quelques clins d'oeil à son modèle) ça passe sur les réseaux sociaux du cinéma, et régulièrement en avant-programme des séances du CinéPilat.





## Centre culturel

Prochaines animations Le Shed et le réseau des bibliothèques

LES ANIMATIONS

### SUR LA THÉMATIQUE DU CORPS

En lien avec « *La nuit de la Lecture* » action nationale se déroulant en janvier, la thématique du « corps » a été retenue.

Des spectacles, expositions, interventions, ateliers plastiques... seront proposés tout au long de l'année abordant : le corps en mouvement, la danse, le sport, le handicap, le corps au fil du temps...

#### ☐ Samedi 20 janvier :

- à 10h à Saint-Michel-sur-Rhône : « *Le corps en BD* » : atelier encadré par Franck Chantelouve, illustrateur de BD.
- à 10h à Vérin : atelier d'écriture sur le thème du corps.

#### ➤ à 10h30 à Pélussin :

« *Concert : les livres enchantés* » à la médiathèque Le Shed. Venez avec votre texte ou un extrait de livre sur la thématique du corps. Il sera mis en musique, chanté et joué en public.

#### ➤ à 17h à Véranne (salle des associations) :

« *La nuit de la lecture* » avec des lectures de textes drôles ou sérieux, abordant le thème du corps (soirée autour d'un vin chaud).



## Centre culturel

Programmation du CinéPilat

### DU 17 AU 22 JANVIER 2024

FESTIVAL TÉLÉRAMA

Janvier marque le retour du Festival Télérama, manifestation nationale, pour sa 26<sup>ème</sup> édition.

Comme à son habitude le festival met à l'honneur les films qui ont marqué l'année cinématographique, l'occasion de rattraper ou de revoir le meilleur des films français et internationaux sur grand écran.

Le CinéPilat consacre tout une semaine à cette programmation, ponctuée par une avant-première.

Retrouvez les séances sur le programme du CinéPilat.



Tout au long du festival les spectateurs pourront profiter d'un tarif spécial, une bonne raison de plus, s'il en faut, de voir du grand cinéma !

4 € la séance, sur présentation du pass Télérama, valable pour deux personnes, à retrouver dans les numéros de Télérama des 10 et 17 janvier 2024 ainsi que sur Télérama.fr.

La programmation :

*Daaaaaali !, The fabelmans, Linda veut du poulet, Nostalgie, Anatomie d'une chute, Le règne animal, Simple comme Sylvain.*



### CÔTÉ LITTÉRAURE...

des rencontres d'auteurs, de traducteurs...

#### ☐ les samedis à 10h30 à la médiathèque Le Shed

En partenariat avec l'association « *Livre Ensemble* » :

☐ 27 janvier : Jean-Louis Nogaró et Sylvie Callet auteur de romans noirs pour Les éditions du Caïman.



☐ 24 février : René Solis traducteur de Leonardo Padura (Espagnol cubain).

☐ 16 mars : Dominique Vittoz traductrice de Sandro Veronesi (italien).

Dans le cadre du « *Printemps des Poètes* » :

☐ 30 mars à Véranne : Joël Vernet, poète.



☐ D'autres dates à venir...

### PRIX CURIEUX VOYAGEURS

Depuis plusieurs années, la médiathèque propose aux lecteurs de découvrir les 3 livres sélectionnés, en partenariat avec le « *Festival Curieux Voyageurs* ».

#### ☐ le samedi 3 février

Cette année, Volodia Petropavlovski sera accueillie à la médiathèque pour une rencontre autour de son livre « *La dernière frontière* ».



### NOUVEAU

Un compte Instagram pour le Centre Culturel !



Désormais, retrouvez aussi toute l'actualité, les événements, nos infos sur cette page.

@centreculturel.pilatrhodanien

### CINÉ COLLECTION

Depuis l'automne 2023, les séances Cinécollection, qui permettent aux cinéphiles de revoir en salle des films qui ont marqué l'histoire du cinéma ou des œuvres méconnues, sont de retour avec une nouvelle formule.

Désormais, c'est sous la forme de cycles thématiques, ou explorant l'œuvre d'un réalisateur, que ces séances coordonnées par le GRAC (Groupement Régional d'Actions Cinématographique) se présentent.

En ce début d'année, redécouvrez Sidney Lumet, cinéaste radical qui a fait les belles heures d'un cinéma américain engagé avec :

☐ *Dimanche 14 janvier à 17 h :*  
« *Un après-midi de chien* »

☐ *Dimanche 11 février à 17 h :*  
« *Douze hommes en colère* »

Présentation et échanges accompagneront chacun des films, sans oublier le traditionnel buffet collaboratif en fin de séance.



### TOUS EN SALLE

FESTIVAL

À vos agendas !

Le festival Jeune Public d'hiver se déroulera :

☐ du 17 février au 3 mars 2024

Des nouveautés, des films cultes et des ateliers pendant les vacances d'hiver. Un festival pour tous, dès 3 ans, en partenariat avec le GRAC.



### CENTRE CULTUREL

**CinéPilat** : 9 rue des 3 sapins  
Tél. 04 74 87 29 94  
www.mediathequeleshed.fr



**Médiathèque Le Shed** : 5 rue du jardin public  
Tél. 04 74 20 33 10  
Médiathèque Le Shed  
www.culture-pilatrhodanien.fr



# CONSIGNES DE TRI



valables sur le Pilat Rhodanien à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024



Bouteilles et flacons en plastique



Pots et barquettes en plastique

Emballages métalliques



Sacs, sachets et films en plastique

Briques alimentaires



Boîtes et tubes en plastique

Désormais  
**TOUS**  
nos EMBALLAGES  
et PAPIERS  
SE TRIENT  
ensemble

Et dans le conteneur verre...

LES EMBALLAGES  
EN VERRE  
SE RECYCLENT  
à l'infini  
TRIONS LES !

BIEN VIDÉS !



Petits emballages en carton



Journaux, magazines et prospectus



Courriers, cahiers et enveloppes



BIEN PLIÉS !



Bouteilles et flacons



Bocaux et pots en verre

Une question, un doute ?

Retrouvez toutes les consignes de tri sur le site de notre partenaire CITEO :

<https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri> ou télécharger l'application <https://citeo.guidedutri.fr/> ou contacter notre service Environnement au 04 74 87 94 10

[www.pilatrhodanien.fr](http://www.pilatrhodanien.fr)

